

YOMANI Touch XR Autonom, Compact, Pinpad

Guide d'utilisation

Table des matières

1	Dispositions de sécurité	3
1.1	Comptabilité électromagnétique	3
1.2	Lors de l'emploi de technologies radio	3
2	Info produit	4
2.1	Terminal client	4
2.2	Terminal point de vente (TPV) (YOMANI Touch XR Autonom)	4
2.3	Abréviations/Informations	5
2.4	Procédure de paiement sous ep2	6
2.5	Caractéristiques du terminal	6
3	Mise en service	7
3.1	Installation	7
3.2	Configuration/initialisation	8
4	Arborescence du menu (graphique)	9
4.1	Menu principal	9
4.2	Transactions	10
5	Transactions	11
5.1	Comptabilisation vente	11
5.2	Comptabilisation autorisée par téléphone	15
5.3	Annulation	15
5.4	Crédit	16
5.5	Transactions supplémentaires	16
6	Boucléments	17
6.1	Début et fin journalier, bouclément journalier, transmission des données	17
7	Interrogations (compteurs), réglages	18
8	Set-up	19
9	Autres Services	20
10	Maintenance et gestion des problèmes	21
10.1	Détection et résolution des erreurs	21
10.2	Remplacement du rouleau de papier	22

1 Dispositions de sécurité

1.1 COMPTABILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Les directives concernant la compatibilité électromagnétique doivent être respectées lors du raccordement de l'appareil et d'autres composantes.

1.2 LORS DE L'EMPLOI DE TECHNOLOGIES RADIO

Conduite d'une voiture

L'énergie des radiofréquences peut influencer sur les systèmes électroniques d'un véhicule automobile, tels que les autoradios ou les équipements de sécurité, etc.

Véhicule avec airbags

Une force énorme se dégage lors du gonflement du coussin (airbag) en cas de choc. En conséquence, ne placez jamais le terminal sur le compartiment de l'airbag ou dans la zone de déploiement de l'airbag. Le déclenchement des airbags peut occasionner de graves blessures en cas d'installation inappropriée des terminaux.

Appareils électroniques

La plupart des appareils électroniques de pointe, comme ceux utilisés dans les hôpitaux ou les véhicules automobiles, sont dotés d'une protection contre les radiofréquences. Certains appareils n'étant pas équipés d'un tel dispositif, n'utilisez pas votre terminal à proximité d'appareils médicaux sans avoir demandé une autorisation préalable à cet effet.

Stimulateurs cardiaques/autres appareils médicaux

Les terminaux peuvent nuire au fonctionnement des stimulateurs cardiaques (pacemakers) ou des autres appareils médicaux électriques implantés dans l'organisme. Les personnes utilisant un stimulateur cardiaque doivent être conscientes que l'emploi de terminaux à proximité immédiate d'un stimulateur cardiaque peut entraîner un dysfonctionnement de ce dernier. Ne portez jamais un terminal à hauteur d'un stimulateur. Si une distance minimale de 15 cm est respectée entre le terminal et le stimulateur, le risque de troubles de fonctionnement est faible. Si vous avez des raisons de penser que des dérangements se produisent, mettez le terminal de côté. Le cas échéant, demandez conseil à votre cardiologue. En cas d'utilisation d'autres appareils médicaux implantés dans l'organisme, nous vous conseillons de demander au fabricant concerné si l'appareil est doté d'une protection suffisante contre les signaux de radiofréquences. N'approchez pas le terminal du lieu d'implantation.

Appareils auditifs

Les terminaux peuvent éventuellement occasionner un dysfonctionnement de certains appareils auditifs. Veuillez vous renseigner auprès du fabricant de l'appareil auditif ou du revendeur concerné.

Autres appareils médicaux

Si vous utilisez un appareil médical, veuillez contacter le fabricant afin de savoir si votre appareil est doté d'une protection suffisante contre les ondes électromagnétiques. Votre médecin traitant peut éventuellement vous procurer cette information. L'emploi d'appareils sensibles aux ondes électromagnétiques externes est fréquent dans les hôpitaux, les cabinets médicaux et les institutions similaires. N'utilisez pas le terminal dans ces endroits.

Avions

N'utilisez pas le terminal durant le vol, cela afin d'éviter toute interférence avec les systèmes de communication. Dans les aéroports, utilisez le terminal uniquement avec l'autorisation du personnel au sol.

Lieux d'entreposage de matières explosives/secteurs avec risque d'explosion

N'utilisez pas le terminal dans les lieux où se trouvent des matières explosives ou dans les secteurs où l'extinction des appareils d'émission/de réception est signalée comme obligatoire. N'utilisez pas le terminal dans les endroits présentant un risque d'explosion.

Endroits spécifiquement signalés

Obtempérez aux ordres et n'utilisez pas le terminal dans les endroits pourvus de panneaux d'interdiction ou d'autres signaux d'indication similaires.

Dans le présent document, tous les efforts ont été déployés pour fournir des informations complètes et exactes à la date de la parution. En raison des développements continus dans le domaine du trafic électronique des paiements et de la technique, d'éventuelles modifications présentant des différences par rapport à ces descriptions ne peuvent toutefois pas être exclues.

Worldline n'assume aucune responsabilité quant à l'actualité, à l'exhaustivité et à l'exactitude des informations fournies dans le guide d'utili-

sation. En outre, Worldline décline toute responsabilité en lien avec le guide d'utilisation, dans le cadre légalement autorisé.

Le but recherché au niveau de la conception de l'affichage du menu sur le terminal est d'offrir aux clients un programme intuitif afin que le présent document ne soit requis qu'en cas d'absolue nécessité.

Vous trouverez la version actualisée de ce guide d'utilisation sur notre site Internet, à l'adresse [worldline.com/merchant-services](https://www.worldline.com/merchant-services)

2 Info produit

2.1 TERMINAL CLIENT



- 1 Imprimante thermique**
(uniquement YOMANI Touch XR Compact)
- 2 Lecteur de cartes à puce**
Cartes à puce
- 3 Lecteur à passage**
Pour cartes à pistes magnétiques
- 4 Display**
La procédure à suivre s'affiche étape par étape sur le display.
- 5 Touches de navigation et fonction**
L'écran affiche parfois trois boutons/symboles. Ceux-ci peuvent être utilisés pour naviguer dans le menu (haut/bas/confirmation).
- 6 Lecteur sans contact**
Les paiements sans contact sont effectués via le lecteur situé sur le côté du terminal.
- 7 Touche <OK>**
Toutes les saisies doivent être validées à l'aide de la touche <OK>.
- 8 Touche <CORR>**
Les saisies erronées peuvent être rectifiées à l'aide de la touche <CORR>.
- 9 Touche <STOP>**
Cette touche permet d'interrompre les opérations en cours.

2.2 TERMINAL POINT DE VENTE (TPV) (YOMANI TOUCH XR AUTONOM)



- 1 Imprimante thermique**
- 2 Display**
La procédure à suivre s'affiche étape par étape sur le display.
- 3 Touches de navigation**
Ces touches permettent de faire défiler le menu (haut/bas).
- 4 Touche <STOP>**
Cette touche permet d'interrompre les opérations en cours.
- 5 Touche <CORR>**
Les saisies erronées peuvent être rectifiées à l'aide de la touche <CORR>.
- 6 Touche <OK>**
Toutes les saisies doivent être validées à l'aide de la touche <OK>.

2.3 ABRÉVIATIONS/INFORMATIONS

Cartes à piste magnétique	Cartes comportant une piste magnétique sur laquelle sont stockées les informations nécessaires au paiement électronique. Suivant le terminal utilisé, elles sont glissées manuellement dans le lecteur à passage rapide ou automatiquement en présence d'un lecteur à moteur.
Cartes à puce	Cartes comportant une puce sur laquelle sont stockées toutes les données nécessaires au paiement électronique. Suivant le terminal utilisé, elles sont introduites manuellement dans le lecteur de cartes à puce ou automatiquement en présence d'un lecteur à moteur.
Cartes à puce sans contact	Cartes comportant une puce dotée de la fonction sans contact. Il suffit de présenter la carte devant le lecteur sans contact, ce qui a pour effet d'accélérer le paiement.
CC	Centre de calcul
CDC	Cartes de crédit
CLP	Paiement sans contact
CVC/CVV	Card Verification Code/Card Verification Value, chiffre de contrôle servant à l'authentification de la carte.
DCC	DCC Dynamic Currency Conversion. Les titulaires de carte internationaux peuvent payer dans la devise de leur carte.
eft/pos	Electronic Fund Transfer/Point Of Sale. Trafic électronique des paiements sur le point de vente.
EMV	Spécification pour la carte à puce servant de base à la norme internationale proposée par Eurocard, Mastercard et Visa.
ep2	<EFT/POS 2000>, norme suisse émise sur la base de la norme EMV pour le trafic électronique des paiements.
GPRS	General Packet Radio Service (GPRS), service général de radiocommunication par paquets. Il s'agit d'un système de transmission par paquets sur un réseau mobile sans fil.
GSM	Global Standard for Mobile Communications
NFC	Near Field Communication
NIP (PIN)	Personal Identification Number = numéro d'identification personnel
OCDC	Organisation de cartes de crédit
PW	Password = mot de passe
PUK	Personal Unblocking Key = clé personnelle de déblocage
TFP	Le Tax Free Provider (prestataire Tax Free), avec lequel le négociateur utilise le Tax Free Service optionnel.
TFS	Le Tax Free Service, qui peut être assuré en option par l'un des prestataires Tax Free pris en charge.
TIP	Pourboire (en anglais)
Transaction en ligne	Toutes les transactions en ligne (online) doivent toujours être autorisées directement auprès de l'OCDC.
Transaction hors ligne	Les transactions hors ligne (offline) sont autorisées selon le système de gestion des risques au niveau des cartes et des terminaux (p. ex. la transaction est acceptée si la somme des transactions précédentes est inférieure à la limite de la carte ou si le montant en question est inférieur à la limite d'autorisation du terminal).
Transaction basée sur le NIP	Pour ce type de transactions, le client doit entrer son NIP sur le point de vente pour autoriser le paiement.
Trm	Terminal
Trx	Transaction
WLAN	Wireless Local Area Network = réseau local sans fil. Désigne généralement une norme de la famille IEEE 802.11.

2.4 PROCÉDURE DE PAIEMENT SOUS EP2

Grâce à ep2, la procédure de paiement opérée sur le point de vente est normalisée pour toutes les cartes. Actuellement, plusieurs types et familles de cartes sont en circulation.

Fonctionnalités de paiement

ep2 offre quantité de fonctions et permet de réaliser divers types de transactions. Les types de transactions activées sur votre terminal sont définis par le paramétrage effectué dans le centre de service et par les différentes sociétés de traitement de cartes.

L'exemple TIP :

Ce type de transaction est fréquemment utilisé dans l'hôtellerie. Par contre, il n'est pas en usage dans le commerce de détail.

- Suivant la fonction de paiement et la société de traitement de cartes de crédit, différentes limites minimales ou maximales, plafonds journaliers, etc., peuvent être définies.
- Les sections qui suivent contiennent une description générale des fonctions. Veuillez noter que le cas échéant, certaines transactions et certaines fonctions ne sont pas activées sur votre appareil.

Prudence avec les transactions hors ligne !

Les transactions hors ligne (offline) sont mémorisées dans la partie sécurisée de votre terminal, puis transmises à la société de traitement des cartes concernée via le bouclage journalier. Cette procédure peut être effectuée manuellement par l'exploitant du terminal ou être automatisée.

En cas de défectuosité de la partie sécurisée de l'appareil, d'acte de vandalisme sur l'appareil ou de vol, les transactions non enregistrées sont irrémédiablement perdues.

Par conséquent, nous vous conseillons de procéder comme suit :

- Conserver méticuleusement tous les justificatifs.
- Exécuter au moins une fois par jour un bouclage journalier.
- Exécuter un bouclage journalier avant toute modification de l'installation.
- En cas d'absence prolongée, exécuter toujours préalablement un bouclage journalier.
- Exécuter impérativement un bouclage en fin de saison, en cas d'exploitation saisonnière.

2.5 CARACTÉRISTIQUES DU TERMINAL

Température de fonctionnement

de 0 °C à 50 °C

Humidité de l'air (sans condensation)

de 20% à 90%

Alimentation électrique via le bloc d'alimentation

100–250 VAC, 47–63 Hz

Alimentation électrique par USB (sauf YOMANI Touch XR)

5 V, 500 mA

Entreposage

de –10 °C à 60 °C

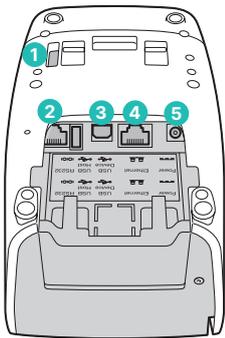
3 Mise en service

3.1 INSTALLATION

- Placer l'appareil là où il sera utilisé.
- Connecter l'appareil.
Toujours brancher le câble-réseau en dernier !
- Câble :

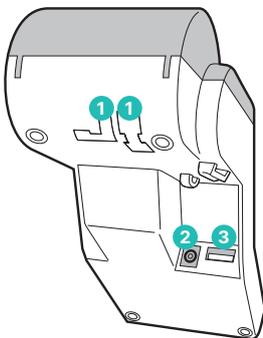
Seuls les câbles d'origine fournis avec l'appareil peuvent être utilisés.

Terminal client



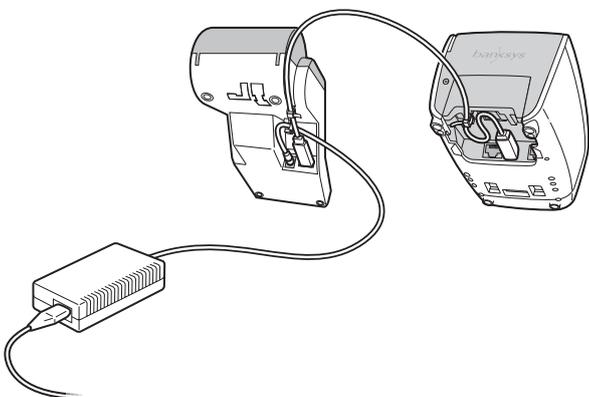
- 1 Port pour antenne NFC (pour le paiement sans contact)
- 2 Port série RS-232
- 3 Port USB
- 4 uniquement YOMANI Touch XR Pinpad et Compact
- 5 Port Ethernet/LAN

Boîtier commerçant (YOMANI Touch XR Autonom)



- 1 Guide-câbles
- 2 Raccordement électrique
- 3 Raccordement au terminal client

Installation terminée



Après le démarrage du terminal, celui-ci émet un signal acoustique quand il est prêt à l'emploi.

3.2 CONFIGURATION/INITIALISATION

Mise en service

En principe, le terminal YOMANI Touch XR a déjà été mis en service par l'usine de production de Worldline. Vous trouverez de plus amples instructions dans le « Guide de configuration pour YOMANI Touch XR » ci-joint.

Initialisation ultérieure

Si, pour une raison quelconque, vous deviez être amené à initialiser un appareil qui a déjà été mis en service, veuillez procéder conformément aux instructions figurant à la [page 19](#).

Légende

Liste explicative des symboles utilisés dans les descriptions qui suivront.

	Sélection de la fonction en entrant le chiffre correspondant ou en utilisant le curseur puis la touche <OK>.
	Insérer la carte. Selon le type de carte, celle-ci doit soit être insérée dans le lecteur de cartes à puce, soit être maintenue face au lecteur sans contact, soit être passée à travers le lecteur.
	Retirer la carte.
	Impression du justificatif.
	Demander la signature du client.
	Traitement et/ou établissement de la communication.
	Saisie manuelle des données de la carte. Utiliser la touche de fonction.

4 Arborescence du menu (graphique)

4.1 MENU PRINCIPAL

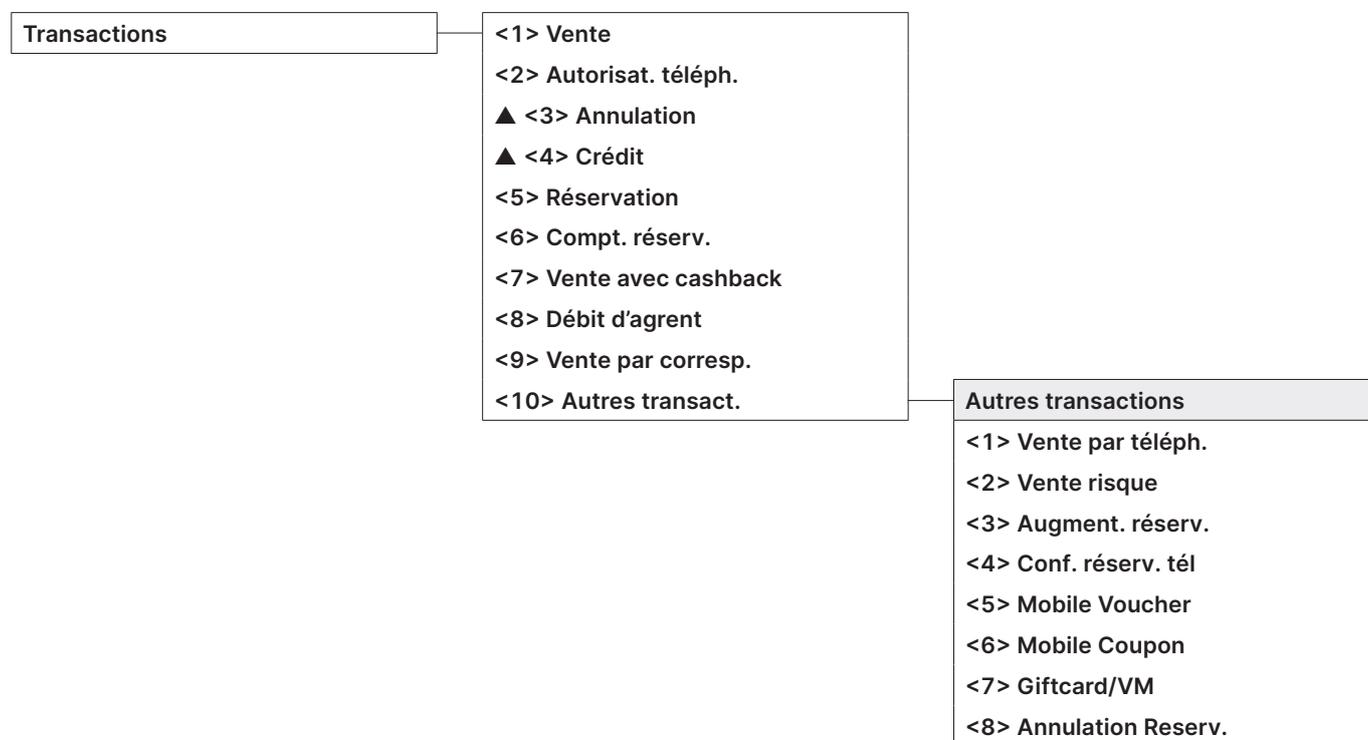
Pour accéder à l'arborescence ci-dessous, appuyer sur la touche <STOP>.



▲ Accès uniquement avec votre mot de passe, que vous trouverez sur la fiche de configuration remise lors de la livraison du terminal.
■ Accès réservé au technicien de service.

¹ « Autres Services » met à disposition d'autres services optionnels.
² Suivant l'OCDC, il se peut que cette fonction ne soit pas activée.

4.2 TRANSACTIONS



▲ Accès uniquement avec votre mot de passe, que vous trouverez sur la fiche de configuration remise lors de la livraison du terminal.

5 Transactions

5.1 COMPTABILISATION VENTE

<1> Vente

La comptabilisation (vente) est la transaction la plus usitée dans le domaine des paiements électroniques.

- Les limites minimales ou maximales, les plafonds journaliers, etc., peuvent varier en fonction de l'organisation de cartes de crédit (OCDC).
- Suivant l'OCDC, les fonctions « Saisie manuelle des données de carte » et « Annulation ultérieure » seront activées ou désactivées.

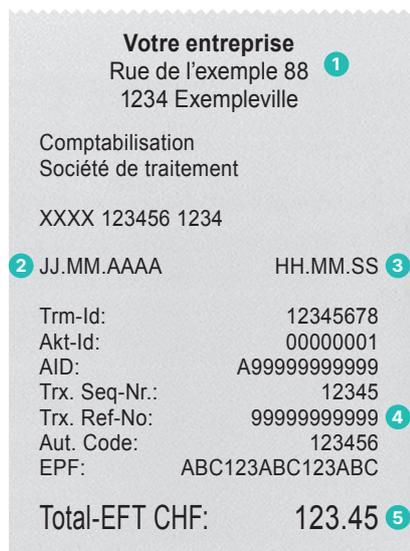
- YOMANI Touch XR Compact : Lorsque la transaction n'a pas pu être conclue, le terminal émet trois brefs signaux acoustiques consécutifs à deux secondes d'intervalle. Le client doit alors rendre le terminal au caissier qui appuiera sur la touche de fonction « Signalisation spéciale » pour connaître la cause du problème.

Actions exécutées par le caissier

1	Appuyer sur la touche 1 pour activer la fonction « Comptabilisation ».	1 : Vente
2*	Si la fonction « Devise étrangère » est activée sur le terminal, vous devez sélectionner la devise souhaitée. <small>*Ce point du menu apparaît seulement si 2 ou plusieurs devises sont activées.</small>	<Devise>
3	Entrer le montant et confirmer en appuyant sur <OK>. Entrer un point pour marquer la séparation entre les francs et les centimes. Si le montant est inférieur à CHF/EUR 1.00, il faut d'abord entrer un « 0 » (ex. CHF/EUR 0.55).	Montant OK
3a (DCC) ¹	Si le propriétaire de la carte souhaite toutefois une transaction en CHF/EUR, il peut alors la choisir au moyen de la touche <CHF/EUR>.	
4	Traitement des cartes selon les indications fournies aux pages 13 et 14 , ou à la page 12 pour la saisie manuelle.	

¹ Ce point du menu est seulement affiché si la conversion dynamique des monnaies DCC est activée. Le terminal reconnaît automatiquement s'il s'agit d'une carte étrangère compatible avec DCC et opte dans ce cas aussitôt pour la fonction DCC. Dans le cas contraire, la transaction sera effectuée en CHF/EUR. Si le titulaire de la carte souhaite toutefois une transaction en CHF/EUR, il peut sélectionner cette option en appuyant sur la touche <CHF/EUR>. Une fois la carte lue, il n'est cependant plus possible de choisir cette fonction !

Exemple de justificatif : Suivant le type de comptabilisation, certains champs peuvent varier.



- ① Les données de votre entreprise
- ② Date de la transaction
- ③ Heure de la transaction
- ④ Informations sur la transaction qui servent à identifier la transaction de façon univoque
- ⑤ Montant de la transaction

Caissier : saisie manuelle des données de la carte

Lorsqu'une **carte de crédit** est illisible, le caissier peut entrer les données de la carte à la main.

Pour saisir les données, il faut connaître le numéro de la carte, sa date d'échéance et le CVC/CVV (Card Verification Code/ Card Verification Value) en fonction de la société de carte de

crédit. Le CVC/CVV est un code à trois chiffres qui figure sur le verso de la carte (les 3 derniers chiffres).

Une fois que vous avez sélectionné le type de transaction et confirmé le montant en appuyant sur la touche <OK>, vous pouvez activer la saisie manuelle en appuyant sur la touche de fonction correspondante.

YOMANI Touch XR Autonom/YOMANI Touch XR Compact

1*	Si la fonction « Devise étrangère » est activée sur votre terminal, il faut sélectionner la devise souhaitée. <small>*Ce point du menu apparaît uniquement si 2 monnaies et plus sont activées.</small>	<Devise>
2	Entrer le montant et confirmer en appuyant sur la touche <OK>. Entrer un point pour marquer la séparation entre les francs et les centimes. Si le montant est inférieur à CHF/EUR 1.00, il faut d'abord entrer 0.	Montant 
3	Appuyer sur la touche « Manuel » pour activer la saisie manuelle.	
4	Entrer le numéro de la carte et appuyer sur <OK>.	Numéro de carte 
5	Entrer la date d'échéance de la carte et confirmer en appuyant sur <OK>.	Date d'échéance 
6	Entrer le CVC2 resp. le CVV2 et appuyer sur <OK>. Attention! Si la carte n'a pas de CVC2, il suffit d'appuyer sur <OK> sans entrer le CVC2.	CVC2 resp. CVV2 (s'il existe) 
7	Le système saisit la transaction et l'autorise en ligne si cette fonction est activée.	
8	Impression du justificatif. Le client doit signer le justificatif.	
9	Le client désire-t-il une copie du justificatif ? → Appuyer sur la touche 1. Le client ne désire pas de copie ? → Appuyer sur la touche 2. Si aucune touche n'est activée, la copie s'imprime automatiquement au bout de 10 secondes.	1 : Copie ou 2 : Sans copie

YOMANI Touch XR Pinpad

1	Saisissez la transaction comme vous le faites habituellement sur votre caisse.
2	Sur le terminal client, appuyez successivement sur les touches <Corr> et <Menu> pendant une demi-seconde.
3	A l'écran, YOMANI Touch XR vous invite à entrer manuellement les données de la carte.

Exemple :

Carte de crédit

5404 3521 4589 5038 

05-18 

Jean Exemple

-  Numéro de carte
-  Echéance
-  CVC2/CVV2

Verso de la carte

1234 567 

Une fois que le commerçant a entré le montant, le terminal demandera au client de présenter sa carte.

Deux procédures sont alors possibles, suivant le type de carte utilisé :

- Actions exécutées par le client : carte sans NIP.
- Actions exécutées par le client : carte avec NIP (voir page 14).

Client : carte sans NIP

1	Le montant est affiché.							
2	Selon le type de carte, celle-ci doit soit être insérée dans le lecteur de cartes à puce, soit être maintenue face au lecteur sans contact, soit être passée à travers le lecteur. Si le client utilise le mauvais lecteur pour sa carte, il est invité à utiliser le bon lecteur.							
2a (TIP) ¹	Lorsque la fonction pourboire (TIP) est activée, il est également possible, après avoir confirmé le montant d'origine, de saisir un montant de pourboire et de le confirmer avec <OK>. Si le client ne souhaite pas donner de pourboire, il peut alors se contenter d'appuyer sur la touche <OK> sans entrer de montant.	Pourboire : OK						
2b (DCC) ²	Le client choisit s'il veut payer avec DCC ou en monnaie locale.	<table border="1"><tr><td>1. CHF</td><td>100.00</td></tr><tr><td>2. EUR</td><td>66.33</td></tr><tr><td>ExRate</td><td>1.463486</td></tr></table>	1. CHF	100.00	2. EUR	66.33	ExRate	1.463486
1. CHF	100.00							
2. EUR	66.33							
ExRate	1.463486							
3	Le montant s'affiche. Valider le montant avec <OK>.	OK						
4	Le paiement est saisi et éventuellement autorisé en ligne.							
5	Retirer la carte.							
6	Impression du justificatif. Le client doit signer le justificatif.							
7	Si le client désire une copie du justificatif → Appuyer sur la touche 1. Si le client ne désire pas de copie → Appuyer sur la touche 2. Si aucune touche n'est activée, la copie s'imprime automatiquement après 10 secondes.	1 : Copie ou 2 : Sans copie						

¹ Ce point du menu est seulement affiché si l'option TIP est activée. Les organismes de cartes activent cette fonction uniquement pour les restaurateurs et les hôteliers. La fonction adapte non seulement le déroulement des paiements mais modifie le justificatif et l'impression lors du bouclage journalier.

² Ce point du menu est seulement affiché si la conversion dynamique des monnaies DCC est activée. Le terminal reconnaît automatiquement s'il s'agit d'une carte étrangère compatible avec DCC et opte dans ce cas aussitôt pour la fonction DCC. Dans le cas contraire, la transaction sera effectuée en CHF/EUR. Si le titulaire de la carte souhaite toutefois une transaction en CHF/EUR, il peut sélectionner cette option en appuyant sur la touche <CHF/EUR>. Une fois la carte lue, il n'est cependant plus possible de choisir cette fonction !

Actions exécutées par le client : carte avec NIP

1	Le montant est affiché.							
2	Selon le type de carte, celle-ci doit soit être insérée dans le lecteur de cartes à puce, soit être maintenue face au lecteur sans contact, soit être passée à travers le lecteur. Si le client utilise le mauvais lecteur pour sa carte, il est invité à utiliser le bon lecteur.							
2a (TIP) ¹	Lorsque la fonction pourboire (TIP) est activée, il est également possible, après avoir confirmé le montant d'origine, de saisir un montant de pourboire et de le confirmer avec <OK>. Si le client ne souhaite pas donner de pourboire, il peut alors se contenter d'appuyer sur la touche <OK> sans entrer de montant.	Pourboire : OK						
2b (DCC) ²	Le client choisit s'il veut payer avec DCC ou en monnaie locale.	<table border="1"> <tr> <td>1. CHF</td> <td>100.00</td> </tr> <tr> <td>2. EUR</td> <td>66.33</td> </tr> <tr> <td>ExRate</td> <td>1.463486</td> </tr> </table>	1. CHF	100.00	2. EUR	66.33	ExRate	1.463486
1. CHF	100.00							
2. EUR	66.33							
ExRate	1.463486							
3 (NFC) ³	Le montant s'affiche et le terminal demande au client de composer son code NIP (4 à 6 chiffres), puis de valider l'opération avec la touche <OK>. Si le montant est erroné, la transaction peut être interrompue à l'aide de la touche <STOP>, aucune comptabilisation n'est alors effectuée. Time out : lorsqu'aucune action n'est exécutée pendant 30 secondes, la procédure est automatiquement interrompue.	<NIP> OK						
4	Le système saisit la transaction et l'autorise en ligne si cette fonction est activée.							
5	Retirer la carte.							
6	Impression du justificatif. Le client doit signer le justificatif.							
7	Si le client désire une copie du justificatif → Appuyer sur la touche 1. Si le client ne désire pas de copie → Appuyer sur la touche 2. Si aucune touche n'est activée, la copie s'imprime automatiquement après 10 secondes.	1 : Copie ou 2 : Sans copie						

¹ Ce point du menu est seulement affiché si l'option TIP est activée. Les organismes de cartes activent cette fonction uniquement pour les restaurateurs et les hôteliers. La fonction adapte non seulement le déroulement des paiements mais modifie le justificatif et l'impression lors du bouclage journalier.

² Ce point du menu est seulement affiché si la conversion dynamique des monnaies DCC est activée. Le terminal reconnaît automatiquement s'il s'agit d'une carte étrangère compatible avec DCC et opte dans ce cas aussitôt pour la fonction DCC. Dans le cas contraire, la transaction sera effectuée en CHF/EUR. Si le titulaire de la carte souhaite toutefois une transaction en CHF/EUR, il peut sélectionner cette option en appuyant sur la touche <CHF/EUR>. Une fois la carte lue, il n'est cependant plus possible de choisir cette fonction !

³ La saisie du code NIP n'est pas requise pour les montants sans contact de faible valeur. Cependant, ce processus est contrôlé par l'émetteur de carte et peut être amené à varier.

5.2 COMPTABILISATION AUTORISÉE PAR TÉLÉPHONE

<2> Autorisation téléphonique

Ce type de transaction s'applique lorsque l'autorisation ne peut pas avoir lieu automatiquement. Un collaborateur de

l'OCDC communique le code d'autorisation par téléphone.

La fonction « Autorisation téléphonique » permet d'enregistrer la fonction a posteriori.

Actions exécutées par le caissier

1	Appuyer sur la touche 2 pour activer la fonction « Autorisation téléphonique ».	2 : Autoris. tél.
2*	Si la fonction « Devise étrangère » est activée sur votre terminal, vous devez alors sélectionner la devise souhaitée. <small>*Ce point du menu apparaît uniquement si au moins 2 monnaies sont activées.</small>	<Devise>
3	Entrer le montant et confirmer en appuyant sur la touche <OK>. Entrer un point pour marquer la séparation entre les francs et les centimes. Si le montant est inférieur à CHF/EUR 1.00, il faut d'abord entrer un « 0 » (ex. 0.55 CHF/EUR).	Montant 
3a (DCC) ¹	Si le propriétaire de la carte souhaite toutefois une transaction en CHF/EUR, il peut alors la choisir en appuyant sur la touche <CHF/EUR>.	
4	Saisir le code d'autorisation et appuyer sur <OK> pour confirmer.	Code d'autorisation 
5	Traitement des cartes selon les indications fournies aux pages 13 et 14, ou à la page 12 pour la saisie manuelle.	

¹ Ce point du menu est seulement affiché si la conversion dynamique des monnaies DCC est activée. Le terminal reconnaît automatiquement s'il s'agit d'une carte étrangère compatible avec DCC et opte dans ce cas aussitôt pour la fonction DCC. Dans le cas contraire, la transaction sera effectuée en CHF/EUR. Si le titulaire de la carte souhaite toutefois une transaction en CHF/EUR, il peut sélectionner cette option en appuyant sur la touche <CHF/EUR>. Une fois la carte lue, il n'est cependant plus possible de choisir cette fonction !

5.3 ANNULATION

<3> Annulation

La fonction « Annulation » permet d'annuler la **transaction qui vient d'être effectuée**.

- Suivant l'OCDC, cette fonction n'est pas activée.
- L'annulation n'est plus possible après un bouclage journalier ou la fin journalier ou après la transmission des données.

Actions exécutées par le caissier

1	Appuyer sur la touche 3 pour activer la fonction « Annulation ».	3 : Annulation
2	Saisir le mot de passe du terminal et appuyer sur <OK> pour confirmer. (Vous trouvez le mot de passe sur la fiche de configuration.)	Mot de passe 
3	Le montant de la dernière transaction s'affiche. Si ce montant correspond au dernier justificatif, appuyer sur <OK> pour confirmer.	
4	Le système enregistre l'annulation et l'autorise en ligne si cette fonction est activée.	
5	Impression du justificatif.	
6	Le client désire-t-il une copie du justificatif ? → Appuyer sur la touche 1. Le client ne désire pas de copie ? → Appuyer sur la touche 2. Si aucune touche n'est activée, la copie s'imprime automatiquement au bout de 10 secondes.	1 : Copie ou 2 : Sans copie

5.4 CRÉDIT

<4> Crédit

Le crédit permet de rectifier une transaction effectuée. Cette procédure s'applique dans les cas où une annulation n'est plus possible.

Actions exécutées par le caissier

1	Appuyer sur la touche 4 pour activer la fonction « Crédit ».	4 : Crédit
2	Entrer le mot de passe et confirmer avec <OK>. (Mot de passe, voir la feuille de configuration)	Mot de passe 
3*	Si la fonction « Devise étrangère » est activée sur votre terminal, vous devez alors sélectionner la devise souhaitée. Si l'option DCC est activée, vous devez obligatoirement choisir CHF/EUR. *Ce point du menu apparaît uniquement si au moins 2 monnaies sont activées.	<Devise>
4	Entrer le montant et confirmer en appuyant sur la touche <OK>. Entrer un point pour marquer la séparation entre les francs et les centimes. Si le montant est inférieur à CHF/EUR 1.00, il faut d'abord entrer un « 0 » (ex. 0.55 CHF/EUR).	Montant 
4a (DCC) ¹	Si l'option DCC est activée, la date de la transaction initiale doit alors être entrée.	Date Trx Orig (AAAAMJJ)
5	Le montant est affiché et la carte est alors réclamée.	
6	Traitement des cartes selon les indications fournies aux pages 13 et 14, ou à la page 12 pour la saisie manuelle.	

Le caissier doit signer le ticket de caisse !

5.5 TRANSACTIONS SUPPLÉMENTAIRES

En plus des types de paiement décrits ci-dessus, votre terminal contient également d'autres fonctions qui sont généralement très rarement utilisées. La mise en œuvre de ces fonctions supplémentaires suit la même logique que l'utilisation des fonctions standard. Veuillez suivre les instructions données par le terminal. Vous trouverez des exemples ci-dessous. Contactez la hotline si vous rencontrez des difficultés avec une fonction.

<5> Réservation et

<6> Comptabilisation Réservation (réservation d'une réservation déjà effectuée)

Grâce à <5> Réservation (par ex. hôtel, location de voiture, de billet d'avion etc.), un montant peut être réservé sur la carte de crédit. La totalité de ce montant ou seulement une partie peut ensuite être réservé en appuyant sur <6>.

<8> Vente par correspondance

La vente par correspondance permet d'effectuer des achats à distance. Le client communique pour ce type de transaction le numéro de sa carte ainsi que la date d'échéance (et le CVC si besoin est) par fax, courrier ou via la boutique en ligne. Si un contrat a été conclu pour les commandes par correspondance, le vendeur ne peut alors plus effectuer de comptabilisations normales (fonction <1>).

6 Bouclements

6.1 DÉBUT ET FIN JOURNALIER, BOUCLEMENT JOURNALIER, TRANSMISSION DES DONNÉES

<STOP> <2>

Bouclements

La touche <STOP> vous permet d'accéder au menu principal du terminal. Sélectionnez la fonction <2> Bouclements. Les fonctions suivantes sont disponibles :

<STOP> <2> <1>

Début journalier (f)

La personne qui commence son travail à la caisse a la possibilité d'ouvrir elle-même une période de travail. Le terminal ouvrira automatiquement une nouvelle période de travail dès que l'on tentera d'effectuer une transaction à l'issue d'une période de travail (fin journalier) ou d'un bouclement journalier.

<STOP> <2> <2>

Fin journalière (f)

La fonction « Fin journalier » permet de terminer une période de travail. Les transactions sont alors transférées automatiquement. Toutefois, le bouclement journalier n'est pas encore effectué.

- Il n'est plus possible d'annuler des transactions après un fin journalier.
- Il n'est plus possible d'ajouter un TIP (pourboire) après un fin journalier.

<STOP> <2> <3>

Bouclement journalier (o)

Le bouclement journalier permet de transférer toutes les transactions effectuées vers les sociétés de traitement des cartes et de les boucler. Les montants sont crédités sur votre compte après le bouclement journalier. Nous recommandons d'effectuer le bouclement journalier au moins une fois par jour, de préférence après la fermeture du commerce. Le compteur de caisse et le compteur journalier sont remis à zéro.

- Il n'est plus possible d'annuler des transactions après un bouclement journalier.
- Il n'est plus possible d'ajouter un TIP (pourboire) après un bouclement journalier.

<STOP> <2> <4>

Transmission des données (f)

La fonction « Transmission des données » permet de transférer toutes les transactions mémorisées par le terminal. Nous proposons d'utiliser cette fonction chaque fois qu'un grand nombre de transactions hors ligne a été effectué.

- Il n'est plus possible d'annuler des transactions après la transmission des données.
- Il n'est plus possible d'ajouter un TIP (pourboire) après la transmission des données.

f = facultatif : vous pouvez utiliser cette fonction selon vos besoins.
o = obligatoire.

7 Interrogations (compteurs), réglages

<STOP> <3>

Interrogations

La touche <STOP> vous permet d'accéder au menu principal du terminal. Sélectionnez la fonction <3> Interrogations. Les fonctionnalités suivantes sont disponibles :

<STOP> <3> <1>

Compteur de caisse

Imprime l'état actuel de la période de travail en cours.

<STOP> <3> <2>

Décompte journalier

Imprime l'état actuel après le dernier bouclage journalier.

<STOP> <3> <3>

Mémoire Trx

Imprime l'état actuel des transactions après la dernière transmission des données.

<STOP> <3> <4>

Imprimer cours DCC

Les cours DCC en vigueur sont accessibles en ligne et imprimés.

<STOP> <3> <5>

Impression dernière quittance

Imprime une copie du dernier justificatif.

<STOP> <4>

Réglages

La touche <STOP> permet d'accéder au menu principal du terminal. Sélectionnez la fonction <4> Réglages. Les fonctionnalités suivantes sont disponibles :

<STOP> <4> <1>

Trm langue

Cette fonction permet de choisir la langue du terminal.

Cette configuration de la langue sera valable uniquement jusqu'au prochain appel de service. Lors de l'appel de service, le terminal reprend la langue de l'hôte appelé. Si vous souhaitez que votre configuration linguistique ne change pas, veuillez vous adresser à notre hotline afin qu'elle règle la langue de façon permanente. Quand il s'adresse au client, le terminal reprend la langue mémorisée sur le code linguistique de la carte du client.

<STOP> <4> <4>

Service PW

Etablissez le mot de passe de service pour d'autres transactions (par ex. Mobile Voucher).

<STOP> <4> <7>

Bips touches

Adaptez le volume des bips touches. L'adaptation doit obligatoirement être confirmée avec <OK>.

8 Set-up

<STOP> <5>

Installation → Demande du mot de passe

La touche <STOP> vous permet d'accéder au menu principal du terminal. En sélectionnant la fonction <5> Installation, vous accédez aux fonctions suivantes. L'accès à ces fonctions est sécurisé par mot de passe. Vous trouverez votre **mot de passe** dans le « Guide de configuration pour YOMANI Touch XR ».

<STOP> <5> <1>

Configuration

Le terminal appelle le centre de service et réactualise les paramètres de configuration si ceux-ci ont été modifiés.

<STOP> <5> <2>

Initialisation

Permet de réinitialiser une carte déterminée ou tous les produits activés.

<STOP> <5> <3>

Téléchargement

Le terminal appelle l'hôte du centre de service et télécharge la dernière version du logiciel, si elle a été mise à disposition. Le téléchargement peut durer plusieurs minutes. Veuillez à cette fin brancher le terminal à une source d'alimentation électrique.

<STOP> <5> <4>

Trm Reset

Cette fonction, protégée par un mot de passe spécial, est réservée au technicien de service.

<STOP> <5> <5>

Info

Affiche l'ID du terminal, ainsi que la version utilisée du logiciel.

<STOP> <5> <6>

Imprimer configuration

Permet d'imprimer la configuration actuelle.

→ Attention : l'impression de cette configuration détaillée requiert une grande quantité de papier.

<STOP> <5> <8>

Imprimer info HW

Cette fonction, protégée par un mot de passe spécial, est réservée au technicien de service.

<STOP> <5> <9>

System

Cette fonction est réservée au technicien de service. Ou plus précisément, nous vous recommandons d'utiliser cette fonction uniquement sur demande de notre hotline.

9 Autres Services

<STOP> <6>

Autres Services

La touche <STOP> vous ramène au menu principal du terminal. Choisissez l'option <6> Autres Services. Vous pouvez effectuer les fonctions propres au terminal énumérées ci-dessous.

<STOP> <6> <1>

Paramètres TFS

Ce menu mène aux paramètres du Tax Free Service.

<STOP> <6> <2> <1>

Activation Tax Free

Ce sous-menu permet d'activer le Tax Free Service du prestataire souhaité.

<STOP> <6> <2> <5>

Désactivation TFS

Ce sous-menu permet de désactiver le Tax Free Service du prestataire utilisé.

10 Maintenance et gestion des problèmes

10.1 DÉTECTION ET RÉOLUTION DES ERREURS

Pas d'affichage

Vérifiez que toutes les prises soient correctement branchées.

Important :
le câble d'alimentation électrique doit être branché
en dernier !

Host Time out

Le centre de traitement des données concerné ne répond pas. Cause possible : surcharge de la ligne.

Erreur de lecture, carte illisible

Nettoyez l'unité de lecture. Vous pouvez aussi saisir manuellement les informations de la carte.

Interruption, pas de liaison

Vérifiez que le terminal soit correctement branché. Vérifiez l'état de la ligne téléphonique.

Affichage d'état et moyens auxiliaires

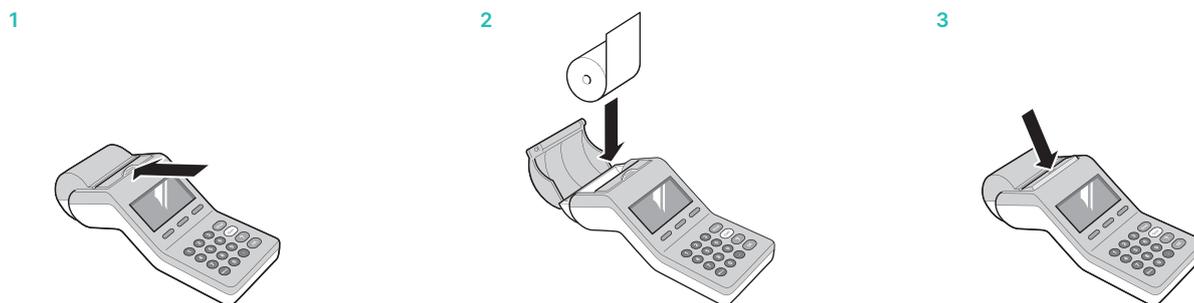
1	Les messages du display doivent être confirmés en appuyant sur la touche <OK>.	Tous les messages s'affichant sur le display du terminal doivent être validés en appuyant sur la touche <OK>.
2	Signal d'avertissement spécial – un signal sonore d'avertissement retentit pendant le paiement	En cas d'erreur générale lors du paiement, un signal sonore d'avertissement retentit de façon répétée au niveau du terminal, tandis qu'à l'écran apparaît le message « Veuillez rendre le terminal au caissier ». Ce message peut être fermé en appuyant sur la touche qui se trouve à gauche sur l'écran.



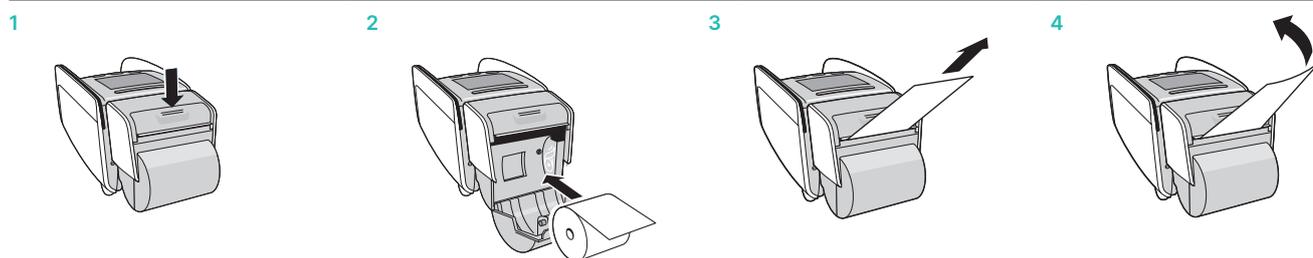
ATTENTION ! Pour que vous puissiez utiliser votre terminal de paiement sans interruption la journée, Worldline effectue des mises à jour durant la nuit. Pour cette raison, **votre terminal de paiement doit rester allumé la nuit et connecté à Internet en continu.**

10.2 REMPLACEMENT DU ROULEAU DE PAPIER

YOMANI Touch XR Autonom



YOMANI Touch XR Compact/YOMANI Touch XR Pinpad Printer



Résolution de problème

Si aucun document n'est produit par l'imprimante, s'assurer que le rouleau de papier n'est pas disposé dans le mauvais sens.

Ne pas extraire le papier lorsque le couvercle de l'imprimante est fermé.

Les coordonnées de votre interlocuteur local sont disponibles sous : worldline.com/merchant-services/contacts

